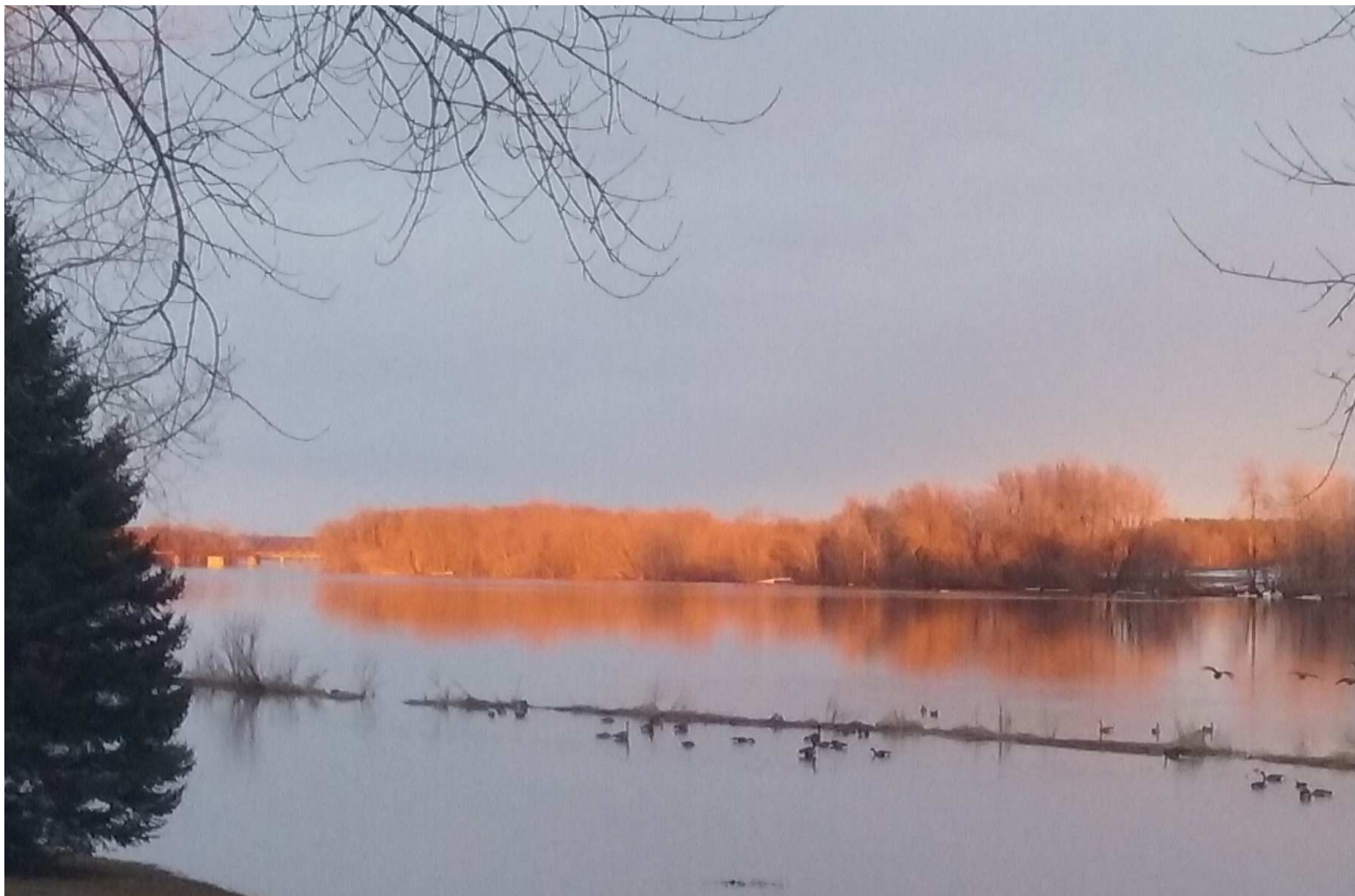


Le Geneviévois

Mai 2020

Volume 15 no 5



RÉOUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Depuis mardi le 19 mai aux heures habituelles avec
distanciation sociale

Lundi au jeudi : 9 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 16 h 00

Vendredi : sur rendez-vous

418-362-2078

AVIS IMPORTANT

Toutes les activités de la bibliothèque, de la
FADOQ, de la piscine du Tremplin sont annulées,
et ce, jusqu'à nouvel ordre,
également les messes du samedi et dimanche sont
suspendues.

Production : *Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan*

Information : *Sylvie Baril : 418-362-2078 courriel : sylviebaril@stegenevieve.ca*

Site Internet : *www.stegenevieve.ca* **Facebook :** *municipalité de Sainte-Geneviève de Batiscan*

Prochaine parution : *23 juin*

DATE DE TOMBÉE : *19 JUIN*

**MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

C'est avec quelques semaines de retard lié à la situation du COVID-19 que nous avons entrepris nos travaux printaniers. Le balai mécanique est enfin venu nous débarrasser des accumulations de sables, la niveleuse est passée sur nos routes de gravier et nous avons fait réparer une bonne quantité de glissières de sécurité. Les contrats de lignage de route, entretien des accotements et de profilage de fossés seront réalisés dans les prochaines semaines.

Tous nos chantiers prévus cet été sont maintenant en retard que ce soit le pavage du rang Nord, la réfection des ponceaux, le remplacement des infrastructures aqueduc et égout rue St-Philippe de même que sur la rue de l'Église. Ces chantiers devant tout de même être réalisés cette année, nous vous tiendrons informé des échéanciers via Facebook et le site de la Municipalité. Nous vous rappelons que notre page Facebook est [Municipalité de Sainte-Geneviève de Batiscan](#).

Nous travaillons aussi sur la tenue d'un camp de jour estival en formule allégée. Au moment d'imprimer le journal, nous n'avons toujours pas de consignes d'ouverture, mais planifions tout de même le tout. Nous invitons les parents d'enfants âgés entre 5 et 12 ans à lire l'encart à la page 8.

Christian Gendron, maire

François Hénault, dir. général

Membres du Conseil**Maire suppléant****Services municipaux**

Christian Gendron, maire :	418-362-3143	
Marie-Claude Samuel :	418-362-2223	janvier-février
Yanick Godon :	418-362-2963	mars-avril
Annie Van Den Broek :	418-362-2292	mai-juin
Réjean Marchand :	418-362-3248	juillet-août
Gilles Mathon :	418-362-2259	septembre-octobre
Mikaël Carpentier :	819-701-9390	novembre-décembre

Bureau municipal :	418-362-2078
Bibliothèque :	819-840-0476
Chef pompier :	418-362-2863
	819-691-5560
Adjoint :	418-362-1321
Urbanisme :	819-840-0704
	poste 2212 ou 2204

PROCHAINE RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL **À HUIS CLOS**

Lundi 1^{er} juin
20 h 00

ATTENDU LES RÉUNIONS DU CONSEIL**À HUIS CLOS**

Si vous avez des questions d'ordres générales, n'hésitez pas à nous contacter soit par téléphone ou par courriel. Nous nous ferons un plaisir de vous répondre.





Réunion ordinaire du 6 avril 2020 à huis clos

- ✓ Approbation des comptes à payer et des déboursés du mois d'avril au montant de 84 222.02\$.
- ✓ Adoption du règlement #428 décrétant une dépense et un emprunt de 1 972 759\$ pour des travaux de pavage sur le rang Nord et le remplacement ou réparation de plusieurs ponceaux.
- ✓ Adoption du règlement #429 décrétant la réalisation d'un développement domiciliaire.
- ✓ Acte prioritaire pour le règlement d'emprunt #429.
- ✓ Embauche de la coordonnatrice et des animatrices pour le camp de jour.
- ✓ Attribution du contrat à Marquage et Traçage du Québec pour le lignage des routes municipales au coût de 14 346,64\$ plus taxes.
- ✓ Mandat à Les excavations Jovanex Inc. au coût de 130\$/heure pour le balayage de rue.
- ✓ Commandite de 650\$ plus taxes au Parc de la rivière Batiscan.
- ✓ Contrat à Entreprises Rivard et frères pour le nivelage de nos routes de gravier.
- ✓ Mandat à Le P'tit Ranch pour la tenue du registre concernant les chiens.
- ✓ Acquisition de deux radars pédagogiques au coût de 3 775,50\$/chacun plus taxes.
- ✓ Mandat au directeur général pour aller en appel d'offres pour réparation des glissières de sécurité.
- ✓ Mandat au directeur général pour aller en appel d'offres pour le nettoyage des abords de routes.
- ✓ Dérogation mineure pour le 90 rang Sud concernant l'agrandissement d'un bâtiment accessoire, refusée.
- ✓ Dérogation mineure pour le 188 rang Pointe-Trudel concernant la construction d'un garage, refusée.

Réunion ordinaire du 4 mai 2020 à huis clos

- ✓ Approbation des comptes à payer et des déboursés du mois de mai au montant de 183 945.84\$.
- ✓ Contrat à Arrakis pour l'inspection du puits P-4 au coût de 1 585\$ plus taxes.
- ✓ Contrat à Génicité Inc. pour la préparation des plans et devis, appel d'offres et surveillance de chantier pour le projet domiciliaire au coût de 20 700\$ plus taxes.
- ✓ Contrat à Groupe Châteauneuf pour le lotissement du projet domiciliaire au coût de 10 000\$ plus taxes.
- ✓ Contrat à Les Glissières de sécurité JTD Inc. au coût de 14 444\$ plus taxes pour la réparation de glissières de sécurité.
- ✓ Contrat à SNC Lavalin GEM Québec pour le contrôle qualitatif des matériaux pour les travaux sur le rang Nord.
- ✓ Autorisation de deux épandages d'abat poussières soit à la mi-mai et la mi-août.
- ✓ Contrat à 9072-3602 Québec Inc. pour l'entretien des abords de routes au coût de 85\$/heure.
- ✓ Autoriser le DG à aller en appel d'offres pour le pavage rang Nord, le nettoyage de fossés ainsi que le traitement de fissures.
- ✓ Transmission du règlement #429 au ministère des Affaires municipales.
- ✓ Demande d'aide financière à URLS Mauricie pour le programme d'accompagnement en loisirs.
- ✓ Adoption d'une politique d'aide financière à l'acquisition de produits hygiénique lavable.
- ✓ Acquisition d'un écran d'affiche auprès d'Enseignes aux 4 Vents au coût de 34 068,40\$ plus taxes.
- ✓ Demande à la MRC des Chenaux de modifier son règlement de contrôle intérimaire (RCI) afin d'enlever les normes concernant le contingentement d'élevage porcin pour la municipalité.
- ✓ Dérogation mineure pour le 110-112 rue St-Joseph visant à rendre conforme la marge arrière et latérale du bâtiment accessoire.
- ✓ Dépôt de l'analyse de la situation financière trimestrielle.
- ✓ Dépôt du rapport financier se terminant le 31 décembre 2019.



Régie de gestion des
matières résiduelles
de la Mauricie

Les écocentres sont ouverts selon horaire estival.

HORAIRE ÉTÉ :
1^{er} avril au 31 octobre
Ouverts : Mardi au samedi
9 h 30 à 16 h 30

Afin de minimiser les risques de propagation du virus de la COVID-19 et pour favoriser la distanciation physique, les mesures suivantes seront mises en place :

- Le nombre de véhicules sur les sites sera limité, les délais d'attente pourraient être plus longs qu'à la normale.
- Sur place, une distance minimale de deux mètres entre les personnes devra être conservée en tout temps.
- Dans le cas des chargements pour lesquels des frais de 10 \$ sont applicables, nous favorisons le paiement par carte sans contact (PayPass) lorsque disponible. Pour le paiement comptant, la Régie demande de prévoir le montant exact.

Rappelons que les écocentres fonctionnent en formule libre-service. Les citoyens doivent donc être en mesure de disposer des objets lourds de façon autonome. Aussi, le tri des matières par catégorie avant l'arrivée à l'écocentre permet d'accélérer le service.

ATTENTION AUX ROGNURES DE GAZON!



La Municipalité a procédé au nettoyage des rues. Afin de conserver un village propre, assurez-vous de tondre votre gazon de façon à éviter que les rognures de gazon se retrouvent dans la rue.

C'est un moyen simple de garder les rues propres et cela évite que la matière bloque les puisards d'égout lorsqu'il pleut.

Les rognures de gazon devraient être toujours laissées sur le terrain où a eu lieu la tonte. Laisseres sur place, les rognures « fondent » dans le gazon, se décomposant en quelques jours et, ce faisant, enrichissent le sol, ce qui retarde ou annule le besoin de fertiliser par d'autres moyens.



PAS DE

CONTENEUR À MÉTAUX

PENDANT L'ÉTÉ

DE RETOUR

À L'AUTOMNE



PARC DE LA
RIVIÈRE BATISCAN

L'équipe du parc a constaté, au cours des dernières semaines, que les actes de vandalisme ont malheureusement repris dans le secteur Grand-Bassin (après un beau 2 ans sans incident). La porte d'une toilette sèche nouvellement construite a été arrachée et brûlée.

Il va sans dire que ce genre de bris entraîne des coûts, des inconvénients pour les visiteurs et une charge de travail supplémentaire pour le personnel qui s'affaire à mettre en place les mesures sanitaires pour vous accueillir cet été.

Nous vous demandons donc votre collaboration afin de garder l'œil ouvert et de nous aider à décourager toute autre tentative semblable.

Merci d'avance et au plaisir de vous revoir bientôt!



NE JETEZ PAS VOS VIEUX ÉLECTRONIQUES

Apportez-les au point de dépôt de l'ARPE-Québec, soit au garage municipal dans le conteneur vert sur les heures d'ouverture du garage municipal.

HALTE DESJARDINS

Bloc sanitaire fermé

RAPPEL SUR LA RÉGLEMENTATION CONCERNANT LES NUISANCES

Constitue une nuisance et est prohibé :

Le fait de laisser, de déposer ou de jeter des débris de démolition, de la ferraille, des déchets, du papier, des bouteilles vides, de la vitre ou des substances nauséabondes sur tout immeuble de la municipalité;



Le fait de laisser pousser des broussailles, mauvaises herbes ou de l'herbe jusqu'à une hauteur d'un pied (30 cm) ou plus (sauf à des fins agricoles);

Le fait de souiller le domaine public tels une rue, un trottoir, une ruelle, une cour, un parc ou tout autre immeuble public, notamment en y déposant ou en y jetant de la terre, du sable, de la boue, des pierres, de la glaise, des déchets domestiques, fumier d'animaux ou tout autre objet ou substance;



Une attention particulière aux **chiens** et **chevaux**, **SVP RAMASSER LES EXCRÉMENTS QUAND VOUS VOUS BALADEZ.** Également pour le transport de fumier, nous comprenons qu'il y a lieu de faire de l'épandage, mais pas sur nos routes.

**TOUTE PERSONNE QUI SOUILLE LE DOMAINE PUBLIC DOIT EFFECTUER LE NETTOYAGE DANS L'HEURE QUI SUIT L'ÉVÉNEMENT.
SINON LA MUNICIPALITÉ PROCÈDE AU NETTOYAGE ET CES TRAVAUX VOUS SERONT FACTURÉS.
DES AMENDES DE 125\$ À 1 000\$ SONT PRÉVUES POUR UNE INFRACTION**

Tennis

C'est
GRATUIT!



Maintenant ouvert
de 9 h 00 à 22 00
Tous les jours

**La pratique du tennis se fait en simple
seulement, distance de deux (2)
mètres respectée**

Après 1 heure d'utilisation, bien vouloir céder sa place à d'autres joueurs.

PRENDRE NOTE QUE LE BLOC SANITAIRE SERA FERMÉ.

**FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019 DE LA MUNICIPALITÉ**

Chères citoyennes, chers citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du code municipal du Québec, il me fait plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan pour l'année 2019.

1. États financiers de l'année 2019**1.1 États des résultats de l'année 2019**

Le 4 mai 2020, les états financiers audités de l'année 2019 furent déposés en séance du conseil municipal et les résultats étaient les suivants :

Les revenus de fonctionnement de 2 109 286\$ en 2019 étaient répartis comme suit :

Taxes.....	1 613 740 \$
Compensations tenant lieu de taxes	94 184 \$
Transferts.....	293 538 \$
Services rendus.....	42 350 \$
Imposition de droits, amendes, pénalités et intérêts..	25 273 \$
Autres revenus	39 901 \$

Les revenus d'investissement (ententes de partage et autres transferts) étaient de 486 115 \$ en 2019.

Les charges de fonctionnement totalisaient 2 340 593 \$, réparties comme suit :

Administration générale	465 402 \$
Sécurité publique	194 945 \$
Transport.....	519 626 \$
Hygiène du milieu	267 828 \$
Aménagement, urbanisme et développement....	32 347 \$
Loisirs et culture	98 052 \$
Frais de financement	139 336 \$
Amortissement des immobilisations	623 057 \$

Après la conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement en capital de la dette à long terme et affectations), l'excédent net pour l'année 2019 s'est établi à 214 235 \$. De ce montant, une somme de 79 151 \$ sera affectée aux surplus de secteur. Le surplus réel de 2019 s'établit donc à 135 084 \$, lequel sera réinvesti dans différents projets municipaux.



1.2 Bilan de l'année 2019

Les actifs financiers totalisaient 4 980 199 \$ répartis comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	765 862 \$
Débiteurs	4 214 337 \$

Les actifs non financiers totalisaient 15 958 337 \$ répartis comme suit :

Immobilisations	15 939 952 \$
Autres	18 385 \$

Les actifs totalisaient donc 20 938 536 \$ en 2019.

Les passifs, pour leur part, représentaient 5 447 287 \$ répartis comme suit :

Dette à long terme.....	5 088 665 \$
Créditeurs et revenus reportés	358 622 \$

L'excédent accumulé (soit l'avoir des contribuables) totalisait donc : 15 491 249 \$.

2. Rapport de l'auditeur

L'audit des opérations financières de l'année 2019 a été confié à la firme Desaulniers, Gélinas, Lanouette S.E.N.C.R.L. Le rapport des auditeurs précise que nos états financiers représentent la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2019, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Aucune réserve n'est mentionnée par les auditeurs.

Conclusion

Je remercie les membres du conseil municipal et l'administration pour leur travail, leur rigueur et leur contribution à bien servir nos citoyens et à atteindre les objectifs de notre organisation.

Christian Gendron, maire



Service incendie



INTERDICTION TOTALE DE FAIRE

DES FEUX À CIEL OUVERT

JUSQU'À NOUVEL ORDRE.

FEU AVEC PARE-ÉTINCELLES

AUTORISER SEULEMENT



2020

Le camp de jours se **teindrait** du 29 juin au 21 août

Plusieurs ajustements devront être réalisés pour permettre la tenue du camp de jour à commencer par un ratio animateur / enfant plus petit et vous l'imaginez, une importante charge liée à la désinfection quotidienne.

Afin de tenir compte de cette réalité, l'horaire du camp de jour serait de 8h00 à 16h30 sans service de garde.

Le coût d'inscription par enfant est majoré à 200.00\$ pour les 8 semaines. Seuls les enfants domiciliés dans la municipalité pourront s'inscrire. Aucune inscription quotidienne et le nombre d'inscriptions est limité à 18 enfants.

Une inscription sera complétée suivant la réception du paiement complet accompagné du formulaire d'inscription dûment rempli, le tout en formule premier reçu premier inscrit. Advenant que les autorités ne donnent pas l'aval à la tenue des camps de jour, nous rembourserons l'émetteur du paiement.

Le formulaire d'inscription sera disponible sur le site web de la municipalité onglet « Loisirs et vie communautaire » - Camp de jour – formulaire d'inscription, à compter de mercredi le 27 mai à 16 h 00.

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

AVIS est, par les présentes, donné par M. François Hénault, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan que :

Le demandeur est propriétaire du lot 6 190 751, situé au 80, rang Sud à Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Matricule : 9454 40 8793

La nature de la dérogation vise à permettre l'agrandissement d'un bâtiment d'élevage d'une superficie de 339 mètres carrés et qui aura une superficie totale de 450 mètres carrés après agrandissement et sera à 8 mètres de la ligne de terrain avant ce qui contrevient à l'article 18,8 du règlement de zonage 310-19-01-09.

Dérogation demandée : 8 mètres de la ligne terrain
Norme = 12 mètres Zone de la propriété : 209-A

Le Conseil municipal entendra toute personne intéressée relativement à cette demande lors de la prochaine session régulière du Conseil de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, lundi le 1^{er} juin 2020 à 20 heures au Bureau municipal, 30 rue Saint-Charles, Sainte-Geneviève-de-Batiscan

DONNÉ à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, ce quatorzième jour du mois de mai 2020 (14 mai 2020).

/François Hénault, directeur général & secrétaire-trésorier



Bibliothèque

Des nouvelles de votre bibliothèque

En raison des directives émises par le gouvernement du Québec en rapport avec le COVID-19, nous devons rester fermés, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Nous tenons à vous assurer qu'aucun frais de retard ne sera appliqué sur vos prêts.

De plus nous vous rappelons que les services numériques restent accessibles et plus que jamais nécessaires: <https://biblietcie.ca/prest-numerique/> et : <https://biblietcie.ca/services-numeriques/>. N'hésitez pas à les utiliser ils sont là pour vous.

En cette période de crise, le Réseau Biblio du Québec s'est associé à des partenaires des bibliothèques publiques du Québec pour créer deux nouveaux microsites:

-<https://infobiblio.ca> permet à la population de poser des questions sur le service de prêt de livres numériques et sur notre offre à distance.

-<https://heureduconte.ca/> rassemble sur une même plateforme les heures du conte virtuelles et audio pour le plus grand plaisir des enfants!

Nous espérons que vous allez tous bien. Nous pensons à vous !



Ça va bien aller !!!!!!!!! Ensemble on est forts !!!!!!!!!

P.S: Si vous avez besoin d'aide et de soutien dans vos recherches biblio. vous pouvez me rejoindre au 418-362-2397

Lyse Tremblay & toute l'équipe biblio.



Club Ste-Geneviève-de-Batiscan

CARTES DE MEMBRES

Compte tenu des circonstances actuelles, Fadoq Mauricie a décidé de prendre des mesures afin d'éviter le contact avec les membres. Pour les prochains renouvellements (juin – juillet-août -septembre) vous recevrez par la poste une formule de renouvellement pour votre carte, et ce, **pour un an**. Il s'agira à ce moment d'envoyer par la poste accompagné d'une partie de ce formulaire avec un chèque dans l'enveloppe préaffranchie incluse dans l'envoi. Une nouvelle carte vous sera retournée par la poste. La présidente vous appellera afin de voir avec vous si vous avez reçu votre renouvellement et vous informer de la procédure.

ANNIVERSAIRES

Des membres ont souligné leur anniversaire en **mai** :

Monique Ayotte, Normand Charest, Nicole Capino, Louise Croteau, Claire Gauthier, Jacques Frigon, Sylva Mathon, Fernande Fortin, Emma Battig, Roger Marceau, Claude Pruneau et Pierre Gervais.

On pense à vous tous malgré le confinement.

BON ANNIVERSAIRE À TOUS NOS MEMBRES !



IEU DE PÉTANQUE :

Actuellement le terrain de pétanque ne sera pas ouvert. La Municipalité apportera de la nouveauté au site des jeux de pétanque. Merci à la Municipalité pour votre collaboration. On vous informera lorsque le terrain sera ouvert de nouveau.

Au plaisir de fraterniser ensemble.

Normande Cossette, présidente 418-362-2007





LA SÉCURITÉ DES ENFANTS AVEC LES RÉOUVERTURES ANNONCÉES

Depuis le mois de mars dernier, en raison de la COVID-19, plusieurs établissements étaient fermés, dont les écoles. Évidemment, il y avait moins de circulation automobile et piétonnière à la suite des mesures mises en place par le Directeur de la santé publique. Maintenant, avec l'annonce de la réouverture de quelques-uns d'entre eux, nous observerons une augmentation de la circulation routière, à vélo et piétonnière.

En tant qu'automobiliste, il faudra vous réhabituer à la cohabitation sur la route et à être vigilant quant aux usagers vulnérables tels que les piétons et les cyclistes. En tant que parent, vous avez un rôle d'éducation important à jouer auprès de votre enfant en ce temps de déconfinement. En l'absence de trottoirs, enseignez à votre enfant à circuler en bordure de la rue, face aux véhicules et en regardant devant lui. À une intersection, il faut traverser aux endroits désignés (brigadier, passage pour piéton ou à l'intersection) et s'assurer d'avoir un contact visuel avec le conducteur d'un véhicule arrêté avant de traverser.

Un autre important facteur est à considérer, soit l'imprudence des usagers de la route trop pressés qui mettent en danger la vie des jeunes qui circulent près des écoles, en circulant trop rapidement ou en effectuant des manœuvres de virage sans se soucier de leur environnement.

Pour garantir la sécurité des piétons, voici quelques conseils :

- respectez les aires réservées aux autobus scolaires
- arrêtez la voiture à l'endroit désigné par l'école
- faire attention aux enfants qui circulent tout autour
- respectez les limites de vitesse affichées
- en présence d'un brigadier scolaire, respectez ses signaux (les brigadiers sont là pour assurer la sécurité des enfants, y compris le vôtre)

Prenez note que pour la sécurité des enfants, des piétons et cyclistes, des opérations policières de prévention et de répression auront lieu dans les MRC de Maskinongé, des Chenaux, de Nicolet-Yamaska et de Bécancour.

À bord de votre véhicule, vous êtes le seul responsable de votre conduite et de la sécurité autour de vous. Soyez vigilant et prudent !

Annie Thibodeau, Sergente coordonnatrice locale en police communautaire
Bureau 819 379-7669





Veillez prendre note que toutes nos activités sont adaptées en mode virtuel dans le confort de votre foyer. Pour nous contacter, vous pouvez le faire par téléphone au **1 855 284-1390 poste 1** et nous laisser un message. Une personne de l'équipe vous rappellera dans les meilleurs délais. Nous sommes actifs également **sur Facebook** (@aidantsvalleebatiscan). Nos heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h.

PROGRAMMATION DE JUIN-Ensemble à distance!

Café-rencontre virtuel sur la maladie d'Alzheimer

Cette rencontre réunie des aidants qui aident un proche vivant avec la maladie d'Alzheimer et se veut un moment de partage et d'entraide. L'expérience de l'animatrice et de certains aidants pourront être bénéfique et vous guider.

Les lundis 1 et 15 juin à 13h15



*Vous êtes là pour eux,
nous sommes là pour vous.*

Café-jasette virtuel

Vous êtes invités à vous joindre à nous pour un après-midi de détente et de plaisir à discuter et partager entre aidants. Vous aurez la chance d'échanger sur plusieurs sujets et de faire de belles rencontres.

Le jeudi 4 et mardi 16 juin à 13h15

Café-rencontre virtuel sur le deuil

Un moment de soutien et de partage vous est offert pour vous aider à traverser votre deuil avec d'autres personnes qui vivent aussi cette étape difficile. Plusieurs thématique pourront être abordées.

Le mercredi 10 juin à 13h15



*Vous êtes là pour eux,
nous sommes là pour vous.*

Aider sans s'épuiser « Gestion du stress »

Cet atelier virtuel vise à améliorer vos habiletés à identifier les facteurs de stress (contrôlables ou non) et développer des stratégies ajustées aux agents stressés. L'objectif étant de rendre l'aidant naturel plus apte à composer avec les différentes situations. Vous aurez l'occasion de partager ce que vous vivez actuellement dans ces temps difficiles.

Mardi le 23 juin à 13h15

Inscrivez-vous via inscriptionsaidants@hotmail.com avant 11h le jour de l'événement.

Un lien Zoom pour vous connecter vous sera acheminé par courriel.



Vous connaissez des personnes non-membres qui pourraient être intéressées à participer à certaines de ces activités en ligne? Invitez-les à s'inscrire. On vous attends!

À gauche, Chantal Leduc et Catherine Dufour en bas. À droite, Josée Gélinas et Elizabeth Faucher en dessous.





Mai 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	 Huis clos		5	6	7	8
10	11	12		13		14
17			19		20	
24 31	25		26		27	28
						29
						30



Juin 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	 Huis clos	1	2	3	4	5
7	8			10		11
14	15		16	17	18	19
21	22		23	24	25	26
28	29		30			



Tout le territoire sauf :



Cueillette des ordures ménagères du 360 au 420 rang Côté Sud seulement



Séance du conseil



Cueillette des ordures ménagères du 432 au 541 rang Rivière-à-la-Lime seulement



Récupération



Natation au le Tremplin



Âge d'Or



Cours de danse 19 h 00



Bibliothèque (mercredi de 18 h30 à 20 h00)



Dimanche 10 45
Samedi 16 h 00



Cercle de Fermières 19 h 30



Heure du conte



Pleine Lune



Soirée ludique (18 h 00 à 2 0 h 00)



École Versant de la Batiscan